



Communiqué de presse du 13.06.2022

Absence d'un secrétariat d'État chargé de la ruralité dans le nouveau gouvernement : un mauvais signal adressé à nos territoires ruraux selon le Parlement rural français

S'il comprend et partage l'ambition gouvernementale d'élever la transition écologique au rang de priorité nationale, le Parlement rural français exprime sa très grande inquiétude face à la suppression du secrétariat d'État chargé de la Ruralité, à l'heure même où cette spécificité française constituait jusqu'à maintenant un exemple auprès des États membres de l'U.E., notamment dans le cadre de la P.F.U.E.

Il regrette que les territoires ruraux se trouvent ainsi sans visibilité au sein du gouvernement, sans interlocuteur identifié et noyés dans le vaste ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, laissant craindre que les enjeux d'égalité territoriale et en particulier les spécificités rurales ne soient reléguées au second rang.

Alors que ruralité représente 33 % de la population et 88 % du territoire, selon une redéfinition récente de l'INSEE, quel mauvais signal est ainsi donné aux habitants de nos territoires, à qui l'on a pourtant laissé espérer au cours des derniers mois la prise en compte de leurs attentes.

Le Parlement rural rappelle que des politiques publiques significatives en faveur de l'aménagement des territoires ruraux ont été amorcées au cours de ces dernières années et que la nomination d'un secrétaire d'État y a largement contribué.

Si beaucoup reste encore à faire, ces programmes constituaient un signal fort de l'engagement gouvernemental en faveur des territoires ruraux, un engagement rendu encore plus nécessaire eu égard aux résultats électoraux des dernières élections présidentielles dans les territoires ruraux.

Aussi, l'Association Nationale Nouvelles Ruralités et l'ensemble des structures du Parlement rural français sont prêtes à prendre pleinement leur part à la mise en œuvre d'une grande politique en faveur de nos campagnes, dans la continuité de ce qui a été initié par l'agenda rural.

Plus que jamais, nos campagnes sont une chance pour notre pays et un acteur clé de la transition écologique que l'équipe gouvernementale doit avoir à cœur de saisir en érigeant la ruralité parmi les priorités gouvernementales. Le rétablissement, au terme du renouvellement de juin prochain, d'un secrétariat d'État spécifiquement dédié aux questions rurales seraient un signal positif fort adressé à tous les acteurs de l'espace rural.

Le Parlement rural français

Créé le 4 juin 2019, à l'occasion de l'événement "Ruralisons !", le Parlement rural français (P.R.F.) constitue un centre de réflexions et de propositions.

Son objectif est d'inspirer les politiques publiques destinées aux territoires ruraux.

Animé par l'Association Nationale Nouvelles Ruralités (A.N.N.R.), il rassemble élus de tous horizons, chefs d'entreprises, universitaires, chercheurs, professionnels du développement local, responsables associatifs et citoyens.

Il est également composé d'une quarantaine de fédérations nationales, représentant 1,5 millions de membres, qui agissent pour les territoires ruraux.

Une session plénière annuelle est organisée pour construire les axes forts d'une politique durable à destination de nos campagnes.

Association Nationale Nouvelles Ruralités



3 rue Charles Roy 58000 Nevers



03 86 60 67 16



@ParlementRuralFr



contact@nouvellesruralites.org



<https://www.les-nouvelles-ruralites.com>



@aruralites

Contact presse : Florence Drory



florence.drory@gmail.com



06 95 91 12 86